

## **Déclaration CFTC**

### *Avis “Droits sociaux : accès et effectivité”*

Monsieur le Président, chers collègues,

Faire société, c'est s'assurer que chacune des personnes qui la compose puisse vivre dans des conditions suffisantes de confort et **de dignité**. Pour beaucoup d'entre elles, le strict minimum **de survie** dépend de **leurs droits sociaux**. Alors, mettre en place ces droits, qui par logique s'adressent à ceux d'entre nous qui sont dans le besoin, sans se préoccuper de leur effectivité, c'est faire encore une **promesse sans lendemain** ! C'est miner toujours un peu plus la confiance en la capacité de notre démocratie à résoudre les problèmes du quotidien.

Pourtant, nombreux sont ceux qui aujourd'hui baissent les bras devant le méandre administratif. Plus nombreux encore sont ceux qui font demi-tour devant un guichet - lorsqu'on veut bien les laisser ouverts. Fort de ce constat, le groupe CFTC soutient les préconisations qui prévoient **l'accompagnement personnalisé** des plus vulnérables et des plus éloignés des services publics. Il soutient aussi le devoir des collectivités, notamment du département, dans **l'accessibilité des services** - au plus près de nos concitoyens. Enfin, le groupe CFTC adhère tout particulièrement aux initiatives intégrant **l'expression des bénéficiaires** dans l'évaluation de nos politiques publiques. Toutes ces préconisations relèvent du **bon sens** et la CFTC les défendra.

Toutefois, pour faire société, il faut aussi y contribuer, à son échelle, même très modestement. Oui, il faut être aidé. Mais **il faut également être acteur** ! C'est pour cela que le groupe CFTC ne peut pas défendre une préconisation visant à **supprimer les contreparties** pour toutes les aides sociales et qu'il s'associe aux autres groupes ayant fait le choix du **dissensus**. En dehors des aides de solidarité dues sans contreparties, les prestations sociales ne doivent pas devenir **une démarche passive**. Pour se relever, il faut à la fois saisir la main tendue et pousser sur ses jambes !

Avec la prise en compte du dissensus, la CFTC a voté en faveur de l'avis.